

APPEL DU COLLECTIF MSA

Réuni les 5 et 6 février 2020

MSA : LE DANGER SE PRÉCISE

Au flou sur la réforme des retraites, le montant des pensions, l'âge de départ, s'ajoute maintenant pour les salariés de la MSA l'incertitude sur l'avenir de leurs emplois.

Avec la création de la CNRU (Caisse Nationale de Retraite Universelle) de nombreuses questions se posent :

L'activité retraite en MSA va-t-elle disparaître ?

Le projet de loi ne garantit pas le maintien de la gestion de la branche vieillesse par la MSA. Le CA de la Caisse Centrale a d'ailleurs rendu un avis défavorable à ce projet de réforme.

Quelle conséquence pour la MSA du départ de l'activité retraite ?

Le **guichet unique** étant sa raison d'être, perdre la gestion de cette prestation peut être lourd de conséquences et remettre en question l'existence même de la MSA.

Et pour les salariés de la MSA ?

Les CARSAT et l'AGIRC ARRCO vont disparaître. Les salariés du RSI ont dû rejoindre des organismes du régime général, URSSAF ou CPAM en particulier.

En sera-t-il de même pour les salariés de la MSA, dans quels organismes et à quelles conditions ?

Alors que la confusion s'installe dans les organismes MSA :

Les « task force » se succèdent pour pallier aux retards, des CDD sous-payés sont embauchés pour répondre aux adhérents (réforme Allocation logement, Maisons France Services) des téléconseillers sont recrutés sans droit aux RTT grâce à des accords dérogatoires (PFS CAF) ...

Et toujours aucune reconnaissance pour le travail après des années de fusions, mutualisations, spécialisations, réorganisations, entraide...

Face aux menaces de baisse de nos retraites, à l'augmentation de la durée de travail, devant la baisse de nos droits, la dégradation des conditions de travail et la précarisation de nos emplois,

La CGT lutte pour :



- ↪ Le maintien de notre régime social
- ↪ La sauvegarde de nos emplois
- ↪ L'augmentation des salaires
- ↪ Et le retrait du projet de réforme des retraites.

REJOIGNEZ-NOUS !

